



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 FÉVRIER 2020

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le 12 février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 6 février 2020, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	27	6	2

Secrétaire de séance : Toufik DRIF

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2019,
- Présentation projet architectural Médiathèque,
- Présentation Canal à vélo.

N°	Libellé	Rapporteur
6	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
7	Ressources Humaines – Situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la ville de Vierzon	Solange MION
8	Finances – Budget principal de la Ville – Vote du budget primitif pour l'exercice 2020	Le Maire
9	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Vote du budget primitif pour l'exercice 2020	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
10	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Vote du budget primitif pour l'exercice 2020	Le Maire
11	Finances – Budget annexe lotissement « Colombier-Sellier » - Vote du budget primitif pour l'exercice 2020	Le Maire
12	Finances – Autorisations de programmes et de crédits de paiement – Créations et révisions des AP/CP	Le Maire
13	Finances – France Loire – Garantie d'emprunt pour l'opération Vierzon – Le Perdrier, Parc social public, Acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 24 logements situés rue Frédéric Mistral – Demande de garantie communale à hauteur de 50 %	Le Maire
14	Direction Générale – Adhésion de la Ville à ADEFIBOIS Berry	Le Maire
15	Direction Générale – Dénomination du bâtiment de l'ancienne Poste en « Espace Maurice Rollinat »	Le Maire
16	Direction Générale – Demande de subvention DSIL 2020 – Équipement informatique des écoles (Fay B – Élémentaire Bourgneuf – Groupe scolaire Tunnel Château)	Le Maire
17	Enfance – Demande de subvention de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher dans le cadre de l'appel à projet « fonds publics et territoires » au titre de l'année 2020	Marie-Hélène BODIN
18	Direction Générale – Opération « Aide à la scolarité pour l'année 2020 »	Marie-Hélène BODIN
19	Foncier – Admission en non valeur de taxes d'urbanisme	Franck MICHOUX
20	Foncier – Cession de la parcelle communale cadastrée DS 53 – Rue Alphonse Pradat à Monsieur et Madame HINCAL	Franck MICHOUX
21	Foncier – Cession des parcelles communales DM 226, DM 725 (lot 1), DM 726 (droits indivis) – 6 Rue Aristide Briand à la SCI AWALI	Franck MICHOUX
22	Foncier – Classement dans le domaine public communal Parcelle Chemin du Briou	Franck MICHOUX
23	Culture – Fixation des tarifs à l'Espace Maurice Rollinat à compter du 12 février 2020	Franck MICHOUX
24	Culture – Convention de partenariat entre la Ville et la galerie CAPAZZA à l'Espace Maurice Rollinat	Franck MICHOUX
25	Restaurant social – Autorisation de signature d'un bail emphytéotique entre la commune de Vierzon et la S.A d'HLM France Loire	Philippe FOURNIÉ
26	Centre communal d'action sociale – Versement d'une subvention d'équilibre au CCAS	Philippe FOURNIÉ
27	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Vote du budget primitif pour l'exercice 2020	Jill GAUCHER
28	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Vote du budget primitif pour l'exercice 2020	Jill GAUCHER

N°	Libellé	Rapporteur
29	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Fixations des frais et pénalités pour l'année 2020	Jill GAUCHER
30	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Prix de vente de l'eau potable au SIAEP de Méreau - Saint-Hilaire-de-Court et au SIAEPA de Thénieux - Méry sur Cher – Année 2020	Jill GAUCHER
31	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Fixation des frais et pénalités pour l'année 2020	Jill GAUCHER
32	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif - Service de l'assainissement – Montant de la redevance pour le rejet des eaux usées de la commune de Méreau dans les installations d'assainissement de la ville de Vierzon – Année 2020	Jill GAUCHER
33	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif - Service de l'assainissement - Montant de la redevance pour le rejet des eaux usées de la commune de Saint-Hilaire-de-Court dans les installations d'assainissement de la ville de Vierzon – Année 2020	Jill GAUCHER
34	Culture – Convention de partenariat culturel avec l'association « Mikrokosmos chœur de chambre » et attribution d'une subvention de fonctionnement	Frédéric COUTURIER
35	Culture – Convention de partenariat culturel avec l'association « Trans en Danse » et attribution d'une subvention de fonctionnement	Frédéric COUTURIER
36	Culture – Carrefour de la technologie et de l'innovation 2020 – Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association ASTECH	Frédéric COUTURIER
37	Culture – Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Ligue de l'Enseignement du Cher dans le cadre du 13ème salon du livre jeunesse – Convention de partenariat	Frédéric COUTURIER
38	Théâtre Mac-Nab – Partenariat entre la Ville et la Compagnie Véolia	Frédéric COUTURIER
39	Direction Générale – Site de la Chaponnière – Autorisation de signature d'un bail emphytéotique entre la commune de Vierzon et la société C2S services	Djamila KAOUES
40	Sports – Attribution de subventions exceptionnelles et répartition de la subvention de fonctionnement 2020 à diverses associations sportives	Fabien BERNAGOUT
41	Ressources humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
42	Ressources humaines – Convention de mise à disposition de personnel entre la ville de Vierzon et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry	Solange MION
43	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité des Œuvres Sociales et Culturelles (COSC) de la Ville pour l'année 2020 et approbation de la convention	Solange MION

N°	Libellé	Rapporteur
44	Associations – Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations	Solange MION
45	Transports – Délégation de service publics des transports urbains – Avenant n° 5	Fabrice TRIPEAU
46	Transports – Nouvelle offre de service – Mobilité propre	Fabrice TRIPEAU
47	<i>Transports – Dizaine commerciale Shop'in Vierzon – Gratuité des bus (délibération remise sur table)</i>	Fabrice TRIPEAU
48	<i>Politique de la Ville – Contrat de Ville – Programmation des actions 2020 – Attribution de subventions (délibération remise sur table)</i>	Marie-Hélène BODIN
49	<i>Foncier – Acquisition auprès de la SARL LE FRANCE RÉPUBLIQUE parcelles CW 647 et 592 (volume 1) – 63 rue Victor Hugo (délibération remise sur table)</i>	Franck MICHOUX

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2019.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/6 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur la réalisation d'ouvertures de lignes de trésorerie, des locations temporaires de terrains communaux, une convention de répartition des tâches, une adhésion à une association, une réserve foncière, des conventions de mise à disposition de locaux et divers marchés.

20/7 RESSOURCES HUMAINES – SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA VILLE DE VIERZON

Rapporteur : Solange MION

- de prendre acte du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes sur la commune de Vierzon.

20/8 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2020

Le Maire

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2020 du budget principal de la Ville.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN.

4 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT).

6 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/9 FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2020

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

- d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2020 du budget annexe du Théâtre Mac-Nab.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/10 FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2020

Le Maire

- d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2020 du budget annexe foire et salons.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/11 FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT " COLOMBIER-SELLIER " - VOTE DU BUDGET PIMITIF POUR L'EXERCICE 2020

Le Maire

- d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2020 du budget annexe du lotissement.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/12 FINANCES – AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT – CRÉATIONS ET RÉVISIONS DES AP/CP

Le Maire

- d'approuver les autorisations de programme et de crédits de paiement, création, révisions et situations des AP/CP du budget Ville.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/13 FINANCES – FRANCE LOIRE – GARANTIE D'EMPRUNT POUR L'OPÉRATION VIERZON – LE PERDRIER, PARC SOCIAL PUBLIC, ACQUISITION EN VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT (VEFA) DE 24 LOGEMENTS SITUÉS RUE FRÉDÉRIC MISTRAL – DEMANDE DE GARANTIE COMMUNALE À HAUTEUR DE 50 %

Le Maire

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/14 DIRECTION GÉNÉRALE – ADHÉSION DE LA VILLE À ADEFIBOIS BERRY

Le Maire

- d'autoriser le Maire à signer l'adhésion à l'association ADEFIBOIS BERRY pour un montant de 200 € annuels,

- d'imputer la dépense fonction sous fonction 832 article 6281,

- d'autoriser le Maire à initier tout schéma directeur et toute étude de faisabilité relative à l'acquisition et à l'extension du réseau de chaleur urbain existant, incluant la production d'un mode de production d'énergie par énergie renouvelable.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/15 DIRECTION GÉNÉRALE – DÉNOMINATION DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE EN " ESPACE MAURICE ROLLINAT "

Le Maire

- de dénommer le bâtiment de l'ancienne Poste en « Espace Maurice Rollinat »,
- d'autoriser le Maire à signer tout document afférent.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/16 DIRECTION GÉNÉRALE – DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2020 – ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DES ÉCOLES (FAY B – ÉLÉMENTAIRE BOURGNEUF – GROUPE SCOLAIRE TUNNEL CHÂTEAU)

Le Maire

- de solliciter la DSIL à hauteur de 35 % soit 25 998 €,
- d'arrêter le plan de financement.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/17 ENFANCE – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET " FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES " AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

- de solliciter une subvention auprès de la CAF du Cher d'un montant total de 37 070 € au titre de l'année 2020 pour l'ensemble des projets,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer tout acte y afférent,
- d'imputer la recette au budget, article 74 780 : 10 000 € sous fonction 060 et 27 070 € sous fonction 422.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/18 DIRECTION GÉNÉRALE – OPÉRATION " AIDE À LA SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2020 "

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

- d'adopter le dispositif « Aide à la scolarité », pour l'année 2020,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer tout document afférent.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/19 FONCIER – ADMISSION EN NON VALEUR DE TAXES D'URBANISME

Rapporteur : Frank MICHOUX

- de rejeter la demande d'admission en non valeur des taxes d'urbanisme proposée par la DGFIP,

- de demander à la DGFIP de poursuivre, par tout moyen, le recouvrement des taxes d'urbanisme dues par Monsieur Hamed MAAROUFI.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/20 FONCIER – CESSIION DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE DS 53 – RUE ALPHONSE PRADAT À MONSIEUR ET MADAME HINCAL

Rapporteur : Frank MICHOUX

- de céder à Monsieur et Madame HINCAL ou toute personne morale s'y substituant, la parcelle communale cadastrée section DS 53, d'une superficie de 1 179 m², à Vierzon, moyennant le prix net vendeur de 2 240 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,

- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/21 FONCIER – CESSIION DES PARCELLES COMMUNALES DM 226, DM 725 (LOT 1), DM 726 (DROITS INDIVIS) – 6 RUE ARISTIDE BRIAND À LA SCI AWALI

Rapporteur : Frank MICHOUX

- de céder à la SCI AWALI, ou toute autre personne morale s'y substituant, les parcelles communales cadastrées DM 226, pour 59 m², DM 725 (lot 1, pour 29 m²) et DM 726 (droits indivis, pour 92 m²), à Vierzon, moyennant le prix net vendeur de 7 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/22 FONCIER – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PARCELLE CHEMIN DU BRIOU

Rapporteur : Franck MICHOUX

- d'approuver le classement dans le domaine public communal de la parcelle privée communale non bâtie réservée à la voirie sise chemin du Briou, cadastrée section BZ 613,
- de dire que le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- de dire que la présente délibération du Conseil Municipal sera publiée et enregistrée au Service de Publicité Foncière de Bourges.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/23 CULTURE – FIXATION DES TARIFS À L'ESPACE MAURICE ROLLINAT À COMPTER DU 12 FÉVRIER 2020

Rapporteur : Franck MICHOUX

- d'adopter les tarifs ci-dessous :

Livres / Références	Prix de vente TTC à l'unité
	2020
d'Après les Maîtres – Y. METIVIER	5,00 €

- d'appliquer le tarif sus-mentionné à compter du 12 février 2020,
- d'autoriser le Maire à fixer d'autres tarifs à venir,
- d'imputer les recettes correspondantes au budget ville, fonction 322, article 7588.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/24 CULTURE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA GALERIE CAPAZZA À L'ESPACE MAURICE ROLLINAT

Rapporteur : Franck MICHOUX

- d'approuver la convention de partenariat,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- de verser la somme de 4 800,00 € TTC pour la location de l'exposition,
- d'acquérir quatre photographies du Musée Rodin au prix de 85,00 € HT l'unité,
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget primitif 2020, article 6135, fonction 322 et article 2161.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/25 RESTAURANT SOCIAL – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA COMMUNE DE VIERZON ET LA S.A D'HLM FRANCE LOIRE

Rapporteur : Philippe FOURNIÉ

- d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié à venir entre la Commune de Vierzon et la S.A D'HLM FRANCE LOIRE ainsi que tout document y afférent,
- de confier à la S.A D'HLM FRANCE LOIRE la publication de l'acte,
- d'imputer les dépenses fonction sous fonction 523 article 6132.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/26 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AU CCAS

Rapporteur : Philippe FOURNIÉ

- d'autoriser le Maire à signer la convention passée entre la Ville et le CCAS, prévoyant le principe d'un versement d'une subvention annuelle d'équilibre, ainsi que de l'autoriser à signer tout document y afférent, en ce compris les avenants à ladite convention,
- d'imputer la dépense correspondante au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/27 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

- d'approuver le budget primitif 2020 eau potable de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif.

ADOPTÉ PAR :

23 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

4 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT).

4 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER.

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/28 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

- d'approuver le budget primitif 2020 assainissement de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif.

ADOPTÉ PAR :

23 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

4 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT).

4 abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER.

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/29 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – FIXATIONS DES FRAIS ET PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

- d'abroger la délibération n° 19/17 du 7 février 2019 fixant le montant des frais et pénalités pour le service de l'eau potable à compter de l'année 2019,
- de fixer le montant des frais et pénalités pour le service de l'eau potable à compter de l'année 2020.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/30 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – PRIX DE VENTE DE L'EAU POTABLE AU SIAEP DE MÉREAU – SAINT-HILAIRE-DE-COURT ET AU SIAEPA DE THÉNIoux – MÉRY-SUR-CHER – ANNÉE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

- de fixer le prix de vente au m³ d'eau potable pour le SIAEP de Méreau – Saint-Hilaire-de-Court et le SIAEPA Thénieux – Méry-sur-Cher à 1,1579 € HT/m³ pour 2020,
- de notifier la délibération aux SIAEP de Méreau – Saint-Hilaire-de-Court et SIAEPA Thénieux – Méry-sur-Cher 2 mois avant la date de facturation semestrielle,
- d'imputer les recettes au budget annexe de l'eau potable article 70118.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/31 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – FIXATION DES FRAIS ET PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

- d'abroger la délibération n° 19/19 du 7 février 2019 fixant le montant des frais et pénalités pour le service de l'assainissement collectif des eaux usées à compter de l'année 2019,
- de fixer le montant des frais et pénalités pour le service de l'assainissement collectif des eaux usées à compter de l'année 2020.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/32 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – MONTANT DE LA REDEVANCE POUR LE REJET DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DE MÉREAU DANS LES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE VIERZON – ANNÉE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

- de fixer le montant de la redevance au m³ des eaux usées de la commune de Méreau dans les installations d'assainissement de la ville de Vierzon à 1,0337 € HT/m³ pour 2020,
- de notifier la délibération à la commune de Méreau 2 mois avant la date de facturation,
- d'imputer les recettes au budget annexe de l'assainissement article 70611.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/33 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – MONTANT DE LA REDEVANCE POUR LE REJET DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DE-COURT DANS LES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE VIERZON – ANNÉE 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

- de fixer le montant de la redevance au m³ des eaux usées de la commune de Saint-Hilaire-de-Court dans les installations d'assainissement de la ville de Vierzon à 0,9645 € HT/m³ pour 2020,
- de notifier la délibération à la commune de Saint-Hilaire-de-Court 2 mois avant la date de facturation,
- d'imputer les recettes au budget annexe de l'assainissement article 70611.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/34 CULTURE – CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL AVEC L'ASSOCIATION " MIKROKOSMOS CHOEUR DE CHAMBRE " ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

- d'attribuer à l'association Mikrokosmos une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 000 € pour 2020 au titre de son partenariat avec la Ville,
- d'approuver la convention de partenariat, passée entre la Ville et l'association Mikrokosmos Chœur de Chambre,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget primitif 2020, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/35 CULTURE – CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL AVEC L'ASSOCIATION " TRANS EN DANSE " ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

- d'attribuer à l'association Trans en Danse une subvention de fonctionnement d'aide à la création, d'un montant de 9 000 € payable en une seule fois,
- d'approuver la convention de partenariat culturel, passée entre la Ville et l'association Trans en Danse,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense correspondante au budget primitif 2020 article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/36 CULTURE – CARREFOUR DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION 2020 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION ASTECH

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

- d'attribuer à l'association ASTECH une subvention d'un montant de 5 000 € pour l'aider à organiser cette manifestation,
- d'approuver la convention, passée entre la Ville et l'association pour définir les modalités de partenariat avec la Ville,
- d'imputer la dépense correspondante au budget primitif 2020 article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/37 CULTURE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CHER DANS LE CADRE DU 13ÈME SALON DU LIVRE JEUNESSE – CONVENTION DE PARTENARIAT

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 4 000 € à la Ligue de l'Enseignement du Cher pour le Salon du Livre Jeunesse à Vierzon qui se déroulera les 3 et 4 avril 2020,
- d'approuver la convention établie entre la Ligue de l'Enseignement du Cher, la Ville, l'Inspection de l'Éducation Nationale, la Caisse des Écoles (P.R.E.) et l'association Croc'Livres,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget primitif 2020 article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/38 THÉÂTRE MAC-NAB – PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA COMPAGNIE VÉOLIA

Rapporteur : Frédéric COUTURIER

- d'approuver le contrat de parrainage, passé entre la Ville et la Compagnie des Eaux et de l'Ozone pour le versement d'une somme de 13 000 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit contrat et les actes y afférents,
- d'imputer la recette au budget annexe du Théâtre Mac-Nab article 7478.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/39 DIRECTION GÉNÉRALE – SITE DE LA CHAPONNIÈRE – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA COMMUNE DE VIERZON ET L'ASSOCIATION C2S SERVICES

Rapporteur : Djamila KAOUES

- d'approuver le projet de bail emphytéotique, entre la commune de Vierzon et l'Association C2S Services, pour la mise en valeur des terres et des immeubles bâtis, sur le site de la Chaponnière, moyennant une redevance annuelle d'un euro, pour une durée de 18 ans,
- de confier au Maire l'établissement de l'acte administratif portant ledit bail emphytéotique, conclu entre la commune de Vierzon et l'Association C2S Services, ainsi que l'accomplissement des formalités afférentes,
- de désigner l'Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, au logement, PRU et au patrimoine, pour représenter la commune et signer le bail emphytéotique à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 421 article 7520.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

1 non participation au vote : Mme LAFFONT.

20/40 SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ET RÉPARTITION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020 À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement aux associations sportives suivantes :

- 8 000 € à l'association Eighteen Gaming 18 pour l'aider à organiser un tournoi national à Vierzon fin septembre 2020,
- 400 € à l'association " Bois d'Yèvre Pétanque " pour participer à l'organisation du Prix de la ville de Vierzon les 16 et 17 février 2020.

- de verser, aux clubs sportifs ayant plus de 1 000 € de subvention annuelle et à réception de leur dossier de demande de subvention, un premier acompte sur la subvention de fonctionnement 2020 représentant 50 % de la subvention 2019,

- de verser, aux autres clubs sportifs dont la subvention de fonctionnement annuelle est inférieure à 1 000 € et à réception de leur dossier de demande de subvention, l'intégralité du montant de la subvention de fonctionnement 2020,

soit la somme totale de 76 661 € répartie comme suit :

ACTIVITÉ CANINE

Agility Éducation Canine	504 €
Sport Canin Vierzonnais	889 €

ARTS MARTIAUX

Aïkido Takemusu Vierzon	168 €
Club d'Arts Martiaux Asiatiques	336 €
Judo Club de Vierzon	2 757 €
Judo Kodokan Club du Berry	2 050 €
Karaté Club Vierzonnais	935 €
Vierzon Shotokan Karaté	1 074 €

ATHLÉTISME

Club Athlétique Vierzonnais	4 162 €
-----------------------------------	---------

AUTOMOBILE

Carterre promotion	168 €
Vierzon Sport Meca	800 €

BADMINTON

Association Sportive Vierzonnaise de Badminton	889 €
--	-------

BILLARD

Amis du Tapis Vert	630 €
--------------------------	-------

BOULE LYONNAISE

Groupement Bouliste Vierzonnais.....	336 €
--------------------------------------	-------

CANOÉ-KAYAK	
Association Nautique Vierzon Canoë-Kayak.....	588 €
CYCLISME	
Club Cycliste Vierzonnais	7 285 €
CYCLOTOURISME	
Cyclo-Touristes Vierzonnais	564 €
Vierzon Rando Loisirs	1 000 €
ÉQUITATION	
La Bidauderie Équitation	950 €
Les Écuries de l'Île Bragard	2 060 €
Société Hippique de Vierzon	6 500 €
ESCALADE	
Adhérence	582 €
ESCRIME	
Cercle d'Écime Vierzonnais	1 358 €
FOOTBALL	
S L Chaillot Foot	5 000 €
GOLF	
Association Golf de la Picardière	7 960 €
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN	
Association de Gymnastique Volontaire	500 €
Association Masculine de Gymnastique d'Entretien	588 €
GYMNASTIQUE SPORTIVE	
La Vierzonnaise	9 215 €
MARCHE	
Amicale Laïque Vierzon Villages (A.L.V.V.)	544 €
MOTO	
Moto Verte Vierzonnaise	1 250 €
NATATION	
Association Nautique Vierzon	600 €
PÉTANQUE	
Bois d'Yèvre Pétanque	800 €
Club Bouliste Vierzonnais	800 €
PLONGÉE	
Berry Plongée	759 €
RELAXATION	
Yoga Potentille	250 €

TENNIS

Tennis Loisirs Vierzon	422 €
S.A.V. Tennis	6 500 €

TENNIS DE TABLE

Vierzon Ping	1 898 €
--------------------	---------

TIR À L'ARC

1ère Compagnie des Archers Vierzonnais	922 €
--	-------

TIR

Club de Tir Sportif	500 €
---------------------------	-------

TRIATHLON

Vierzon Triathlon 18	800 €
----------------------------	-------

TWIRLING

Happy Girls.....	168 €
------------------	-------

VOLLEY-BALL

S.A.V.	600 €
-------------	-------

- d'attribuer une subvention de 2 500 €, intégrant la subvention annuelle de fonctionnement, à l'association « Boxing Club Vierzonnais » pour participer à l'organisation de galas de boxe comprenant des combats professionnels et amateurs au dojo Jimmy Agard au cours de l'année 2020,

- d'attribuer à l'association " S.A.V. Rugby " le solde de la subvention de fonctionnement 2020, d'un montant de 60 000 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 30 000 € en mars 2020,
- le solde d'un montant de 30 000 € en mai 2020.

- d'attribuer à l'association " Vierzon Football Club " le solde de la subvention de fonctionnement 2020, d'un montant de 98 000 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 49 000 € en mars 2020,
- le solde d'un montant de 49 000 € en mai 2020.

- d'attribuer à l'association " Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey " le solde de la subvention de fonctionnement 2020, d'un montant de 15 000 €, suivant les modalités de versement ci-après :

- 7 500 € en mars 2020,
- le solde d'un montant de 7 500 € en mai 2020.

- d'attribuer à l'association " Églantine Vierzon handball " un premier acompte sur la subvention de fonctionnement 2020, d'un montant de 25 000 €. L'attribution du solde de la subvention pour l'année 2020 fera l'objet d'une décision du Conseil municipal et d'un avenant à ladite convention, à la fin du 1er semestre 2020,

- d'attribuer à l'association " Union Sportive Vierzonnaise Basket " un premier acompte sur la subvention de fonctionnement 2020, d'un montant de 13 500 €. L'attribution du solde de la subvention pour l'année 2020 fera l'objet d'une décision du Conseil municipal et d'un avenant à ladite convention, à la fin du 1er semestre 2020,
- d'approuver les conventions, passées entre la Ville et chacune des cinq associations " S.A.V. Rugby ", " Vierzon Football Club ", " Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey ", " Églantine Vierzon Handball " et " Union Sportive Vierzonnaise " percevant de la Ville, en 2020, une subvention supérieure à 23 000 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les conventions établies entre la Ville et lesdites associations,
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2020, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/41 RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Solange MION

- d'approuver la modification du tableau des effectifs.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/42 RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA VILLE DE VIERZON ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY

Rapporteur : Solange MION

- d'approuver la convention entre la Ville et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour préciser les missions assurées par les services de la Ville, pour le 1^{er} semestre 2020,
- de solliciter de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry six (6) versements mensuels de vingt sept mille quatre cent quarante huit euros et quatre vingt treize centimes (27 448,93€) de janvier à juin 2020,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/43 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES ET CULTURELLES (COSC) DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2020 ET APPROBATION DE LA CONVENTION

Rapporteur : Solange MION

- d'attribuer au Comité des Œuvres Sociales et Culturelles du Personnel de la ville de Vierzon une subvention de fonctionnement d'un montant de 58 100 € au titre de l'année 2020,
- d'approuver la convention passée entre la Ville et le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles du Personnel de la ville de Vierzon, pour l'année 2020,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/44 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Solange MION

- d'attribuer à titre exceptionnel une subvention aux associations suivantes :

750 € à l'association des médaillés militaires 512ème section de Vierzon pour l'achat d'un drapeau,

10 000 € à l'association ARECABE pour l'aider à la restauration du bateau « Cher »,

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

150 € à l'association GEM Phoenix,

1 000 € à la Prévention Routière,

1 200 € à l'association Happy Fit,

2 000 € à l'association du Secours Populaire Français,

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 15 100 € sur les crédits ouverts au budget 2020, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/45 TRANSPORTS – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLICS DES TRANSPORTS URBAINS – AVENANT N°5

Rapporteur : Fabrice TRIPEAU

- d'approuver l'avenant N° 5 à la convention de délégation de service public n° 2015-129 pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains « Le Vib' »,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférent.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/46 TRANSPORTS – NOUVELLE OFFRE DE SERVICE – MOBILITÉ PROPRE

Rapporteur : Fabrice TRIPEAU

- d'autoriser le Maire à mettre en place un service de mobilité propre au profit des Vierzonnais, par la mise en œuvre d'un service de location de vélos à assistance électrique de longue durée,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tout acte afférent à cette offre.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/47 TRANSPORTS – DIZAINÉ COMMERCIALE SHOP'IN VIERZON – GRATUITÉ DES BUS

Rapporteur : Fabrice TRIPEAU

- d'accorder la gratuité des transports urbains dans la ville le vendredi 27 et le samedi 28 mars 2020 et le vendredi 3 après-midi et le samedi 4 avril 2020 après-midi.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/48 POLITIQUE DE LA VILLE – CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION DES ACTIONS 2020 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

- d'approuver la programmation des actions 2020 du Contrat de Ville et les plans de financement y afférents,
- de verser aux associations concernées, les subventions correspondantes, ainsi que les aides complémentaires attribuées au titre de la Politique de la Ville pour certaines actions,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention passée entre la Ville et l'A.J.C.V dont la subvention annuelle est supérieure à 23 000 €, ainsi que les actes afférents à cette programmation 2020,
- d'imputer les dépenses et les recettes au budget 2020.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

20/49 FONCIER – ACQUISITION AUPRÈS DE LA SARL LE FRANCE RÉPUBLIQUE PARCELLES CW 647 ET 592 (VOLUME 1) – 63 RUE VICTOR HUGO

Rapporteur : Franck MICHOUX

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, Mme MION, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN.

6 voix pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LÉCHELON), Mme FERRAS (donne pouvoir à Mme MONTIGNY), M. CRINI (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme RUIVO (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

2 absents : M. KURNAZ, Mme RAIMBAULT.

Fait à VIERZON, le 13 février 2020

Le Maire,



Nicolas SANSU